

LETTRÉ D'INTÉRÊT POUR LA FOURNITURE D'ÉTIQUETTES D'ENGINS DE PÊCHE

Aperçu

Depuis le 1^{er} avril 2013, les titulaires de permis du Canada atlantique doivent prendre entièrement en charge le coût et l'acquisition des étiquettes d'engins de pêche commerciale dans les secteurs où elles sont requises. Par conséquent, les titulaires de permis ont l'obligation de se procurer les étiquettes d'engins de pêche chez un fournisseur approuvé de Pêches et Océans Canada (MPO) de leur choix qui assure le service dans leur zone de pêche. Pour guider ce processus, le Ministère a élaboré le *Protocole pour l'étiquetage des engins dans les pêches commerciales de l'Atlantique* (le Protocole) disponible à l'adresse <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sdc-cps/protocol-fra.htm>. Le protocole actuel sera en vigueur à partir du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Le Protocole établit les procédures de demandes, la description des étiquettes, le processus d'émission d'étiquettes aux titulaires de permis et de transmission de l'information au MPO, et les processus de vérification en place qui assurent la fiabilité du programme d'étiquetage.

Conformément au cycle actuel de rotation de la couleur des étiquettes, il convient de noter qu'une version du protocole mis à jour sera disponible en ligne bien avant le début de la saison de pêche pour fournir des détails sur toute modification effectuée. Pour satisfaire des besoins opérationnels urgents, le MPO pourrait faire des amendements sur le protocole à tout moment.

En prévision de la prochaine saison de pêche, le MPO sollicite les entreprises, les organisations de pêcheurs et les groupes autochtones intéressés à présenter leur demande pour devenir des fournisseurs d'étiquettes approuvés. Le Ministère évaluera la capacité des demandeurs à satisfaire les critères énumérés dans le Protocole en examinant le plan d'étiquetage proposé par ces derniers. Tel qu'énoncé dans le Protocole, les plans d'étiquetage doivent démontrer que les étiquettes respectent les normes ministérielles, confirmer l'intégrité du système de distribution et permettre la tenue de vérifications par des agents des pêches. Pour assurer l'intégrité du système d'étiquetage, Pêches et Océans Canada n'approuvera pas les plans soumis par les demandeurs dans les cas où l'approbation entraînerait un conflit d'intérêts entre le fournisseur d'étiquettes et des titulaires de permis. Vous trouverez dans le Protocole les instructions pour remplir le plan d'étiquetage.

Si vous souhaitez déposer votre candidature pour devenir un fournisseur d'étiquettes approuvé, veuillez présenter votre demande à l'attention du Coordonnateur régional du programme d'étiquetage des engins de pêche) avant le **15 décembre 2021** au bureau régional du MPO responsable de la gestion des pêches ou de la délivrance de permis pour les bateaux de pêche dans la zone à laquelle la demande s'applique. Votre demande doit inclure le plan d'étiquetage proposé (un gabarit se trouve à l'adresse: <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sdc-cps/nir-nei/tags-etiquettes-temp-gab-fra.htm>). Une fois qu'un fournisseur d'étiquettes aura été approuvé par le MPO, ses coordonnées seront ajoutées à la liste des fournisseurs d'étiquettes approuvés, laquelle sera postée en ligne, à l'adresse: <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sdc-cps/nir-nei/tags-supplier-region-fra.htm>.

Présentation d'un plan d'étiquetage, y compris les photos des étiquettes qui seront utilisées

- Les demandes doivent être soumises par courriel au bureau du directeur de la gestion des ressources (à l'attention du coordonnateur régional du programme d'étiquetage des engins de pêche de la région appropriée) :
 - Région du Golfe
Boîte postale 5030
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 9B6
Courriel: GulfInfoGolfe@dfo-mpo.gc.ca
 - Région des Maritimes
Boîte postale 1006, P600
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B2Y 4A2
Courriel: smartags@dfo-mpo.gc.ca
 - Région de Terre-Neuve-et-Labrador
Boîte postale 5667
St. John's (Terre-Neuve)
A1C 5X1
Courriel: Gary.Bruce@dfo-mpo.gc.ca
 - Région du Québec
104, rue Dalhousie
Québec (Québec)
G1K 7Y7
Courriel: Infostatqc.XLAU@dfo-mpo.gc.ca

Publication de la demande de propositions

La présente lettre d'intérêt ne sera pas suivie par une demande de propositions puisque Pêches et Océans Canada n'effectuera aucune commande à la suite de ce processus.

Avis de non-responsabilité

L'approbation d'un plan d'étiquetage par Pêches et Océans Canada ne crée pas d'accord contraignant ni d'entente contractuelle liant le demandeur et le Ministère. L'approbation d'un plan d'étiquetage n'est possible que si le demandeur en fait la demande et tous les avantages d'un plan approuvé reviennent au demandeur et aux titulaires de permis dans la zone de pêche pour laquelle ce plan a été approuvé.

Pêches et Océans Canada peut approuver un ou plusieurs plans d'étiquetage pour une zone de pêche donnée. La soumission de plans d'étiquetage pourrait ne pas donner lieu à l'approbation d'un plan pour une zone de pêche donnée.

L'approbation d'un plan d'étiquetage ne constitue pas une assurance d'approbation ou de renouvellement de ce plan pour les années subséquentes.

Lorsqu'un fournisseur d'étiquettes approuvé est reconnu être en non-conformité avec les conditions de son plan d'étiquetage approuvé, ce fournisseur peut être retiré de la liste des fournisseurs approuvés par le MPO.

La non-conformité avec le plan d'étiquetage peut entraîner le rejet des demandes subséquentes d'approbation ou de renouvellement.

Pêches et Océans Canada conserve un pouvoir discrétionnaire de modification des exigences en matière d'étiquetage d'engins de pêche pour des raisons opérationnelles ou autres, et ce, malgré les plans d'étiquetage approuvés.

Coordonnateurs régionaux du programme d'étiquetage des engins de pêche

Pour en savoir plus, vous pouvez communiquer avec l'un des coordonnateurs suivants :

<p>Région du Golfe Daniel Doiron Courriel : GulfInfoGolfe@dfo-mpo.gc.ca</p>
<p>Région des Maritimes Glenn Mackay Courriel : XMARTags@dfo-mpo.gc.ca</p>
<p>Région de Terre-Neuve-et-Labrador Gary Bruce Courriel: Gary.Bruce@dfo-mpo.gc.ca</p>
<p>Région du Québec Marcelle Deslauriers Courriel: Infostatqc.XLAU@dfo-mpo.gc.ca</p>